



Réunion ad hoc d'experts

Aswan, Egypte

25-28 Novembre 2019

Facilitation du commerce en Afrique du Nord
pour une intégration économique régionale renforcée :
Défis, opportunités et voie à suivre

Aide-Mémoire

I- Contexte

1. La facilitation du commerce est une approche globale et intégrée qui a pour but de réduire la complexité et le coût des processus des transactions commerciales. Elle vise à assurer que toutes les activités commerciales se déroulent de manière efficace, transparente et prévisible, sur la base des normes, règles et meilleures pratiques acceptées au plan international. En même temps, elle cherche à optimiser l'efficacité des contrôles réglementaires pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens et la collecte des impôts et taxes appropriés. C'est donc l'un des facteurs clés du développement économique des nations qui est étroitement lié aux programmes nationaux de bien-être social, de réduction de la pauvreté et de développement économique des pays et de leurs citoyens.

2. Les réformes de la facilitation du commerce améliorent les résultats commerciaux en renforçant la qualité de l'environnement réglementaire et des infrastructures de base des transports et des communications. Ces réformes contribueront non seulement à l'approfondissement de l'intégration des marchés en Afrique du Nord, mais aussi à l'amélioration des performances des pays d'Afrique du Nord dans le commerce mondial. Par conséquent, l'amélioration de la facilitation du commerce est essentielle pour stimuler les performances commerciales régionales et internationales.

3. La Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique a prévu que les perspectives commerciales générées par les mesures de facilitation du commerce qui viendraient s'ajouter à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) feraient plus que compenser les quelques coûts liés à la baisse des recettes tarifaires découlant de la libéralisation. Les gains résultant de la libéralisation sont principalement dus à la facilitation du commerce, dont l'impact économique l'emporte largement sur celui de la libéralisation des tarifs douaniers et de l'investissement. La facilitation du commerce élargira le commerce intra-africain et l'industrialisation de l'Afrique, car elle permettra de s'approvisionner plus rapidement et à moindre coût en intrants intermédiaires et de produire des produits de base de plus grande valeur (Ofa et Karingi, 2013). La ZLECA compenserait largement – et même considérablement – les impacts sur le commerce intra-africain, et ce d'autant plus lorsque les réformes de facilitation du commerce seront adoptées (Rapport économique sur l'Afrique, 2015).

4. Les pays d'Afrique du Nord participent à divers accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui se chevauchent, tels que l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Grande Zone arabe de libre-échange (GAFTA), l'Accord d'Agadir, le Partenariat euro-méditerranéen, la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Ce chevauchement a entraîné une dilution des ressources humaines et techniques, des coûts administratifs élevés et des incohérences entre les programmes d'intégration, ce qui aura de sérieuses répercussions sur la facilitation du commerce et la participation de la sous-région à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

5. Bien que la région de l'Afrique du Nord possède la plupart des éléments structurels d'un marché intégré dynamique tels que la proximité, les infrastructures, les affinités linguistiques et culturelles, l'existence de la plupart de ces éléments n'a pas été une condition suffisante pour élever le commerce intra-régional à son niveau optimal. Le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (SRO-NA) a déployé des efforts de plaidoyer soutenus par la recherche pour la promotion de chaînes de valeur régionales comme instrument d'intégration régionale et de transformation structurelle des Etats membres. Les résultats de la recherche montrent que les échanges intracommunautaires entre l'Egypte, le Maroc et la Tunisie concernent principalement des produits intermédiaires et semi-finis tels que le coton, les tissus de coton et les tissus spéciaux. La part des

exportations de ces produits par rapport aux exportations totales de chacun de ces trois pays reste négligeable. En revanche, les exportations vers les autres pays d'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Mauritanie et Soudan) concernent principalement des produits finis tels que les vêtements. Ces exportations sont destinées à satisfaire la demande locale de ces quatre pays, mais elles restent négligeables par rapport aux importations totales de ces pays.

6. Relever les défis de la facilitation du commerce en Afrique du Nord implique certes des coûts élevés, mais s'avère essentiel et nécessite une approche sous-régionale, globale et coordonnée qui implique l'amélioration des infrastructures et la fourniture de services efficaces et compétitifs dans les domaines des routes, des chemins de fer, des ports et des TIC ainsi que la simplification et l'harmonisation des procédures douanières et frontalières étant donné que les gains de la facilitation du commerce sont liés à l'ensemble de la chaîne des processus. Cette approche sous-régionale peut être un moyen efficace de coordonner les actions, de fixer les priorités, d'évaluer les progrès, de mobiliser les ressources, d'allouer les fonds et de contrôler les niveaux de contribution.

7. Pour que le processus de facilitation du commerce soit pleinement réussi en Afrique du Nord, trois éléments clés doivent être présents :

- Une volonté et un engagement politiques forts.
- Un plan stratégique clair.
- Une étroite collaboration avec le monde des affaires.

II- Les objectifs de la réunion

8. Les objectifs de cette réunion sont comme suit :

- Partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques entre les participants sur la mise en œuvre des programmes nationaux de facilitation du commerce et promouvoir l'utilisation des normes et applications internationales dans les projets de guichet unique et de commerce sans papier.
- Fournir aux décideurs politiques, au secteur privé et aux autres principales parties prenantes des conseils politiques spécifiques sur les bonnes pratiques et les stratégies efficaces en matière de facilitation du commerce en Afrique du Nord.

III- Résultats escomptés

9. Le résultat immédiat attendu de la réunion est un rapport exhaustif révisé sur la facilitation du commerce en Afrique du Nord en vue d'une intégration économique régionale renforcée, y compris les défis, les opportunités et la voie à suivre proposée.

IV- Organisation et format de la réunion

10. La réunion se tiendra sous forme de sessions plénières. Un rapport sera présenté aux participants sur la facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration économique régionale renforcée, y compris les défis, les opportunités et la voie à suivre proposée. Les participants seront également invités à suivre et à discuter des présentations par différents experts. La version finale du rapport sera transmise aux pays membres.

V- Assistance

11. La participation à la réunion est ouverte aux ministères, aux administrations et institutions nationales chargées du développement économique, du commerce et de l'intégration régionale, ainsi qu'aux représentants d'organisations du secteur privé, aux universitaires et aux centres de recherche, aux agences du système des Nations-Unies et aux autres partenaires du développement dans la sous-région.

VI- Date et lieu de la réunion

12. Le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord organisera la réunion en marge de la 34^{ème} Réunion du Comité intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'experts. Les réunions se tiendront à Assouan du 25 au 28 novembre 2019, à l'invitation du Gouvernement de la République Arabe d'Egypte.

VII- Langues de travail

13. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais, l'arabe et le français.

VIII- Contacts

14. Pour plus d'informations relatives à l'organisation de la réunion, veuillez contacter :

Coordination:

- Amal Nagah Elbeshbishi, Economiste
elbeshbishi@un.org

Knowledge Management

- Salem Sebbar
sebbar@un.org

Communication

- Houda Filali-Ansary
filali-ansary@un.org

Documentation

- Mohammed Mosseddek
mosseddek.uneca@un.org

Administration/Logistique

- Lahcen Hmade
hmade@un.org

Secrétariat

- Naima Sahraoui
sahraoui.uneca@un.org
- Fouzia Assou Qaddou
assouqaddou@un.org

Tél. (Bureau): (+212) 537 71 56 13/537 71 78 29